

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé au
Moniteur
belge



25117480

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

09 SEP. 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

0414.388.255

Nom

DEMENAGEMENTS MOL

Société anonyme

rue Des Jésuites 49, 7500 Tournai

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats

Lors de la délibération du 30/06/2025, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a pris les décisions suivantes.

1/ Reconduction de Sylviane MOL comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la reconduction de Sylviane MOL, demeurant à 7500 Tournai Rue des Jésuites(TOU) 49, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 15/05/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

2/ Reconduction de Vincent HIROUX comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la reconduction de Vincent HIROUX, demeurant à 7500 Tournai rue d'Espinoy 5, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 15/05/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

3/ Reconduction de Nicolas HIROUX comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la reconduction de Nicolas HIROUX, demeurant à 7500 Tournai Rue Saint-Eleuthère 100, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 15/05/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

Lors de la délibération du 19/06/2025, l'organe d'administration a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

a/ Reconduction de Vincent HIROUX comme administrateur délégué

L'organe d'administration décide de la reconduction de Vincent HIROUX, demeurant à 7500 Tournai rue d'Espinoy 5, comme administrateur délégué, et ce à compter du 15/05/2025. Ce mandat est

valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2025.

Pour la société
Sylviane Mol, Vincent Hiroux et Nicolas Hiroux
Administrateurs